

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Homophobie-et-etablissements>



Homophobie et établissements confessionnels

- ÉCOLES -

Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Lettre ouverte du C.E.D.E.C.

Tours, le 17 janvier 2011-

Alertée par le texte de Monsieur Claude Lelièvre paru sur son blog de Médiapart le 12 janvier dernier : « **Le pape et les éducations sexuelles ou civiques** », je voudrais souligner un risque que prend l'Eglise catholique.

Elle croit opportun de répercuter les positions de Benoît XVI en matière d'éducation sexuelle...via l'école catholique.

Voici deux ou trois semaines, une courageuse émission d'Envoyé Spécial était consacrée à l'homosexualité des adolescents. Il était indéniable que les tentatives de suicide étaient nombreuses chez ces adolescents ayant à souffrir de l'homophobie de leurs camarades (sans parler de l'acceptation de leur identité sexuelle). La souffrance de ces jeunes était patente. Certains reconnaissaient avoir accompli plusieurs tentatives de suicide. Si la vérité des chiffres n'est pas à géométrie variable, plusieurs d'entre eux (1/5) sont sans doute élèves dans l'enseignement catholique. Ils ont dû assister au cours de leur scolarité depuis le collège aux 3 séances annuelles où sont proposées « une information et une éducation à la sexualité » comme le demande le Code de l'éducation français (sinon, les inspecteurs de l'Education Nationale manquent de vigilance.).

Or, la lutte contre l'homophobie n'est pas une simple question d'éducation, c'est une obligation d'enseignement - non facultatif- au même titre que n'importe quel enseignement, n'en déplaise à certains qui se réfugieront derrière le bouclier du « caractère propre »... Le texte de la loi Debré entraîne une similitude des sujets à aborder au cours de la scolarité.

Si les risques de l'homophobie ne sont pas dénoncés, c'est la responsabilité morale de l'enseignement catholique qui est engagée, quelle que soit « l'anthropologie » des enseignants et du marquage identitaire de ceux-ci. Pour l'Eglise catholique le risque n'est pas mince.

C'est une autre forme du « respect de la vie ».

Monique Cabotte-Carillon
Dégagée de l'Ecole Confessionnelle)

(Présidente du C.E.D.E.C. : Chrétiens pour une Eglise